

L’an deux mille vingt-cinq et le trois juillet, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-sept juin deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	34	Suffrages exprimés :	48
Absents :	21	- dont POUR :	48
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	7	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaients présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme ARAGONES Claire	M. GERAULT Jean-Pierre	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BATOUX Philippe	Mme GIRARD Nicole	Mme PIERI Julia
M. BOREL Félix	Mme GREGOIRE Sylvie	M. RIVET Jean-Philippe
M. CARLIER Roland	M. KITAEFF Richard	M. ROUSSET André
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	M. LIBERATO Fabrice	M. SEBBAH Didier
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme MARIANI-RENOUX Séverine	M. SILVESTRE Claude
Mme CRESP Delphine	M. MASSIP Frédéric	M. SINTES Patrick
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MILESI Véronique	Mme STELLA Aurore
M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian	M. VOURET Eric
M. DERRIVE Eric	Mme NALLET Christine	
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. NOUVEAU Michel	
Mme FAURE Cécile	Mme PAIGNON Laurence	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme ANGELETTI Frédérique	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
M. LE FAOU Michel	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme PALACIO Céline	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :

Mme JEAN Amélie
M. MACK Marie-Thérèse
Mme MONFRIN Marie-Josée
Mme PONTET Annie

Absents non-excusés :

Mme AMOROS Elisabeth
M. JUSTINESY Gérard
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme PIERI Julia



N° 2025-120

FINANCES – Avance de trésorerie du budget principal vers le budget annexe assainissement collectif

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu l'avis du bureau communautaire en date du 19 juin 2025 ;*
- *Vu l'avis de la commission des finances du 19 juin 2025.*

Dans l’attente du versement des subventions relatives, d’une part, aux deux stations d’épuration de Cavaillon – Les Taillades et de Cabrières – Gordes, et d’autre part, aux travaux d’extension des réseaux, le budget annexe "assainissement collectif" doit faire face à des charges financières importantes liées à ces opérations d’envergure.

Pour limiter le recours à l’emprunt et garantir la continuité des paiements des dépenses, il est proposé de verser une avance de trésorerie au budget annexe "assainissement collectif" à hauteur de 500 000 €.

Cette avance, destinée à couvrir temporairement les dépenses dans l’attente de la perception des subventions attendues, fera l’objet d’un remboursement au budget principal dès l’encaissement desdites aides.

Le Conseil Communautaire,
Oùï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** le versement d’une avance de trésorerie d’un montant maximum de 500 000 € au budget annexe « assainissement collectif » ;
- **DIT** que cette avance sera remboursée après perception des subventions attendues ;
- **DIT** que les crédits sont prévus à l’article 27638 du budget principal et à l’article 16878 du budget annexe « assainissement collectif » ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

La Secrétaire de séance,

Julia PIERI



Cavaillon, le 7 juillet 2025

Le Président,

Gérard DAUDET



